

AR Prefecture

063-216303537-20221125-2022_11_43-DE

Reçu le 30/11/2022

Publié le 30/11/2022

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt-deux, le 25 novembre à 20 h 30

- en exercice	10	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	09	
- votants	09	
- absents	01	
- exclus	0	

Date de convocation : 21 novembre 2022
Date d'affichage : 21 novembre 2022

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents : BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération : 43 - 2022
Objet : DM n° 3 sur le budget principal

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que pour mandater les paies de Décembre, remplacement d'un agent, augmentation des heures effectuées et paiement des astreintes, il est nécessaire de passer les écritures suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615221 : Entretien et réparations bâtiments publics	10 000,00€	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 011 : Gharges à caractère général	10 000,00€	0,00€	0,00€	0,00€
D-6411 : Personnel titulaire	0,00€	5 000,00€	0,00€	0,00€
D-6413 : Personnel non titulaire	0,00€	5 000,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00€	10 000,00€	0,00€	0,00€
Total FONCTIONNEMENT	10 000,00€	10 000,00€	0,00€	0,00€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents autorise Madame le Maire à passer les écritures budgétaires nécessaires.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 29 novembre 2022
et publication ou notification du 29 novembre 2022
Le Maire, Mme Chantal DESGEORGES

